

Projet de recherche-action « jardins potagers » - CR N°3

Ce document est issu de la réunion du 25 avril 2018 à Billom et est une trame de fiche-action à remonter au PAT et à des financements recherche-action.

Rappel du CR N°1

Proposition d'action :

Nous proposons de monter une action, dans le cadre du projet INVENTER et qui pourrait se concrétiser en partenariat dans le PAT du Grand Clermont et du PNR Livradois-Forez, autour des jardins potagers.

Enjeu :

Valoriser la quantité et la diversité des aliments issus des jardins potagers dans l'alimentation des populations du territoire.

Rappel du CR N°2

Esquisse d'un projet d'action : sur la **relocalisation alimentaire** (y compris jusqu'à faire venir de nouveaux paysans), voire la **réappropriation alimentaire des jardins**.

- Rendre visibles les jardins,
- Faire vivre le réseau (en autonomie)
- Augmenter la quantité et la diversité des produits alimentaires issus des jardins potagers, en favorisant une meilleure production

Problématique commune :

Partir des pratiques actuelles des jardiniers et aller à la rencontre de nouvelles pratiques.

- Lien social : jardins familiaux
- Mutualisation : jardins familiaux, jardins partagés, maraichers, particuliers
- Pratiques naturelles

CR N°3

Présents :

Billom Communauté :

Jean-Michel Charlat, maire de Billom

Jacques Fournier, conseil communautaire, urbanisme, environnement des patrimoines

Karel Trevis, conseillère municipale de Billom,

Régie de territoire des deux rives

Lise Lalanne, directrice de la régie

CPIE :

Julien Testu

UMR Territoires :

Sylvie Lardon

Possibilités de financement

- L'appel d'offre de Clermont Communauté est dépassé (23 avril). Un projet a été déposé par le PNRLF et le LISC (dans lequel le projet PSDR INVENTER émerge) sur la spatialisation des scénarios Afterres 2050 et de scénarios alternatifs.
- Appel à projet fondation de France et Carasso pour le 24 mai : réponse collective de chercheurs de l'UMR Territoires sur espaces-tests agricoles (P-M. Le Bel *et al.*) et jardins potagers (S. Lardon *et al.*).
- Demande soutien CPIE auprès de la DRAAF : environ 2000 € sur l'axe accompagnement au changement de comportement des citoyens.
- L'Agence de l'eau pourrait peut-être apporter un co-financement pour l'opération « bienvenue dans mon jardin au naturel » pour juin 2019 où les jardiniers feraient visiter leurs jardins au grand public (à affiner, Cf CPIE).
- Le PNR finance des actions d'animation de pratiques habitantes.
- Les réseaux ruraux organisent le 24 mai une journée thématique sur le maraichage biologique en massif central à Marmilhat. Les RR financent des actions.

Infos diverses

- Julien Testu a participé à la réunion nationale annuelle INRA-UNCIPIE (4-5 avril), avec des retours recherche (dont sur l'accompagnement des PAT°. Intérêt de la thématique des jardins
- Sylvie Lardon et Julien TESTU ont participé à la réunion de lancement du PAT de Vichy communauté : worldcafé avec la population, signature d'une convention quadripartite (élues et CCI, CM, CA) et table –ronde (SL, Philippe Pointereau (Solagro) et Henri Rouillé d'Orfeuil (Résolis)). La mairie de Cusset était intéressée par le projet jardin.
- Sylvie Lardon a eu l'opportunité au Portugal de visiter une « ferme utopique » (450 ha dans l'Alentejo, système Montado (exploitation de chênes-liège avec élevage extensif (bovins, ovins, porcins) et diversification (maraichage, œufs, ...)). C'est une association de 40 personnes qui gèrent en collectif, de la production à la transformation et la distribution. Ils innovent en technologie (centrifugeuse, pondoir, ...) mais tout « en petit » et en autonomie. Bel exemple de « modèle » innovant.



**Proposition d'action : Augmenter l'autonomie alimentaire des habitants avec les jardins potagers**

Action à proposer au PAT du Grand Clermont et PNR Livradois-Forez

Objectif stratégique 4 : développer une culture du consommer local et responsable

- Développer des actions de communication et sensibilisation grand public
- Former et sensibiliser les professionnels
- Eduquer et sensibiliser les enfants et les jeunes

Objectifs : Augmenter l'autonomie alimentaire des populations locales à partir des jardins

- (i) Valoriser l'approvisionnement alimentaire par les jardins
- (ii) Créer du lien social et des espaces de dialogue autour des jardins.
- (iii) Accompagner le changement des pratiques de jardinage.

Modalités : visites, échanges et animations autour des jardins

Territoire d'action

Commencer par Billom communauté (zone-charnière entre le Grand Clermont et le PNR Livradois-Forez).

Contacteur une dizaine de jardiniers dans quelques communes, via les élus : Billom, Pérignat-sur-Allier, Egliseneuve près Billom, Glaine, Visiter les jardins et échanger sur les pratiques. Mobiliser si besoin les adhérents de la Régie de territoire.

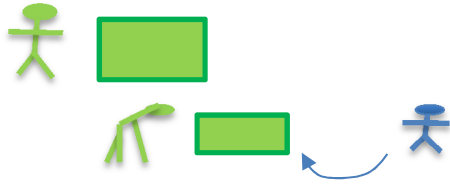
Relier jardins des habitants, jardins communaux utilisés par les habitants, les zones publiques qui peuvent être mises à disposition de particuliers. Mettre en relation avec des professionnels (maraichers privés, association (type régie de territoire)).

Attention : Les jardins partagés de Billom vont être impactés par des travaux d'épuration en 2019 (calendrier non connu)

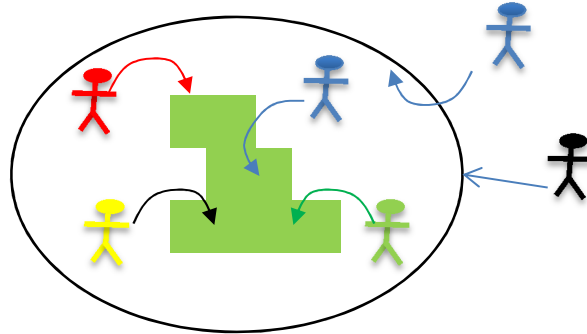
Types de jardins et de jardiniers concernés :

Jardins individuels

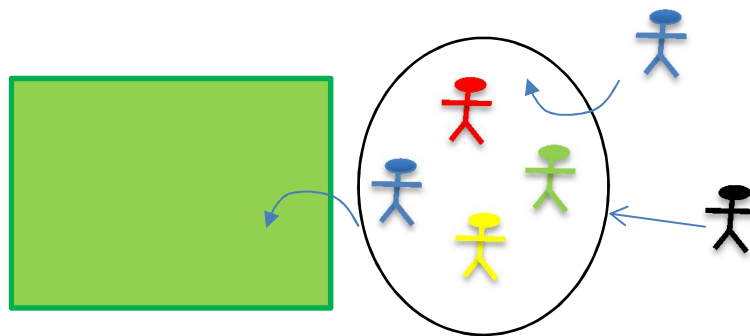
services à la personne



Jardins partagés (mis à disposition d'individus, avec éventuellement un animateur)

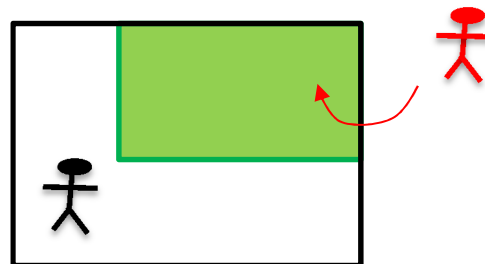
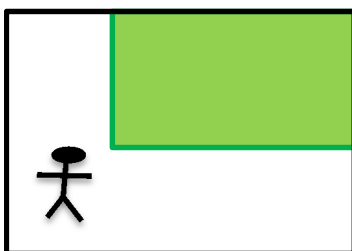


Jardins communaux (mis à disposition d'un collectif, avec animation)



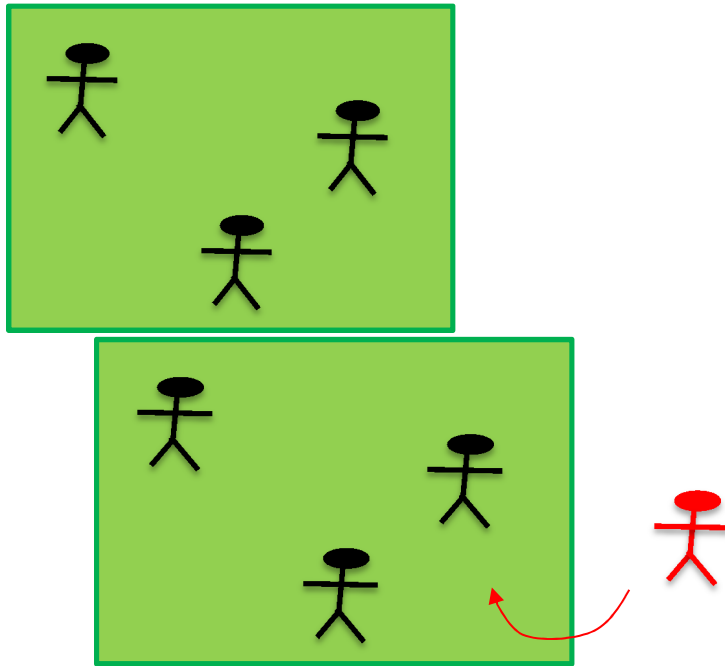
Maraichage professionnel individuel
(dans exploitation agricole ou en AMAP)

location de parcelles privées



Maraichage professionnel collectif (ex : régie de territoire des deux rives)

usage privé ?



Constat :

Approvisionnement alimentaire par les jardins (15% des premières réponses dans les enquêtes à Billom Communauté en 2017).

Une diversité de pratiques alimentaires

Les enquêtes auprès des habitants ont mis en évidence les dynamiques alimentaires actuelles dans la communauté de commune de Billom. Elles sont synthétisées dans les cartes schématiques suivantes :

Pourcentage de première réponse des enquêtés sur le lieu où ils s’approvisionnent en produits alimentaires



Types d’actions :

- Visites croisées (y compris visite de la serre de la régie de territoires, voire de maraichers locaux)

Visites de jardins à Billom le samedi 23 juin matin

La Régie et la commune mobilisent une dizaine de jardiniers intéressés dans les communes voisines et trouvent 2-3 jardins à visiter.

Sylvie L. mobilise quelques étudiants pour observer, prendre des notes et faire un CR.

Visites de la serre de la Régie le samedi 22 septembre (date à confirmer)

La Régie mobilise ses salariés et ses adhérents et la communauté de communes des jardiniers intéressés.

Sylvie L. mobilise quelques étudiants pour observer, prendre des notes et faire un CR.

- Inventaire des jardins existants ou potentiels

Analyse des dossiers PLU

Jacques Fournier fait l'inventaire des zones actuelles ou potentielles de jardins à Billom, à partir du dossier PLU.

A partir de là, on construit un protocole pour étendre l'inventaire à la comcom, voire plus large.

Eventuellement, peut faire l'objet d'un projet collectif d'étudiants encadrés par Sylvie L., année scolaire 2018-2019.

- Diagnostic d'autonomie alimentaire par les jardins
 - o évaluation quantitative (méthode CPIE) : bilan en septembre
 - o évaluation qualitative (enquête par étudiants sur ressenti, pratiques)

Constitution d'une grille d'enquête

- Quels fruits et légumes cultivez-vous ?
- Combien de repas par semaine fournis par votre jardin ?
- Distribuez vous des fruits et légumes à vos voisins ?
- Ou vous approvisionnez-vous en semences ?
- Faites-vous du compost ? utilisez-vous des engrais chimiques ? avez-vous des stocks ?
- Utilisez-vous l'eau de pluie ?

La grille d'enquête peut être utilisée dans les visites de jardins.

Elle peut être systématisée auprès des jardiniers identifiés des communes (échantillonnage).

- Bourse d'échanges de produits (surproduction), d'intrants (compost), de semences, ...
- Réunions saisonnières : s'adapter aux saisons pour apporter des conseils de jardinage :
 - o Octobre-Novembre : nourrir le sol, engrais verts, aménagements pour l'eau, **gérer son compost**
 - o Février-mars : travail du sol, diversification des fruits et légumes
 - o Avril-mai : semer, planter, **gestion des déchets organiques (compost ou paillage)**
 - o Juin-Juillet : gestion de l'eau, **gérer/favoriser la biodiversité**
- Animations : réalisées par la Régie
 - o Ateliers cuisine (possibilité de travailler avec la maison des loisirs et de la culture, les épiceries solidaires, roule ma soupe, anis étoilé, ... ;
 - o action « mon voisin paysan » du PNRLF
 - o action « métropolitains en herbe » du PNRVA **pour les écoles et collèges : CPIE**
 - o lecture avec les bibliothèques départementales,
 - o projets artistiques ou scientifiques avec l'académie de Clermont-Ferrand (via INRA).
- Communication

Accompagnement :

Quel accompagnement pour favoriser l'autonomie alimentaire et l'évolution des pratiques de jardinage ?

Aide à la décision des élus et des associations (jardins communaux, jardins partagés)

Rencontres de professionnels (privés ou associatifs).

Recherche :

Questionnements possibles :

- Les jardins, comme objets spatiaux intégrateurs, un bien commun ?
- Les jardins comme facteurs de changement social, lieu d'innovation sociale
- L'activité maraîchère multifonctionnelle (fonction de sensibilisation)
- La régie de territoire, comme acteur intermédiaire, opérateur du changement d'échelles (essaimage)
- La régie de territoire, un lieu d'expérimentation des transitions territoriales

Projet de recherche-action à déposer ?

Budget prévisionnel de l'action PAT

CPIE : 3000 euros

Autofinancement des 2 réunions 26 mars et 25 avril : 480 euros

Animation du 23 juin : 240 euros

Cout type d'une journée : 480 euros (*Pour un atelier encadré par le CPIE, il faut ajouter 1/3 du temps de l'atelier pour la phase préparatoire*)

4 animations + 2 réunions annuelles = 3000 euros

Régie de territoire : 3000 euros

Autofinancement des 2 réunions 26 mars et 25 avril

Animation du 23 juin : autofinancement ?

4 animations annuelles : ???

Communauté de communes de Billom communauté : 1000 euros (accueil)

4 animations annuelles : ???

UMR Territoires : 3000 euros (déplacements)

Autofinancement des 2 réunions 26 mars et 25 avril : déplacement projet INVENTER

Animation du 23 juin avec déplacement d'étudiants AgroParisTech : autofinancement projet PSDR
INVENTER

4 animations annuelles : déplacements à financer

Projet collectif étudiants IADT : 5000 euros par an X 2 ans

Mission étudiant AgroParisTech ACTERRA : 10 000 euros par an

Budget : 15 000 euros par an sur 2 ans = 30 000 euros